

## ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

ACCORDE UNE AVANCE REMBOURSABLE POUR « LA VALLÉE D'HORTÉSIE »

### VISITE DE L'EXPLOITATION - JEUDI 22 JUIN 2023 À 17H

685 Chemin de l'Isclé, 83520 Roquebrune-sur-Argens

**Frédéric Masquelier, Président de la Communauté d'Agglomération, a signé avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)-Terre Adonis<sup>1</sup>, une convention pour le versement par Estérel Côte d'Azur Agglomération, une avance remboursable de 50 000€, destinée à financer l'acquisition de l'exploitation « la Vallée d'Hortésie » à Roquebrune-sur-Argens.**

#### Contexte

Un des principaux freins au développement de l'agriculture sur le territoire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération réside dans les difficultés d'accès aux terres agricoles. Dans un contexte périurbain, les prix élevés du foncier agricole limitent en effet les installations de nouveaux acteurs agricoles et la SCIC Terre Adonis offre, via un montage novateur liant plusieurs associés (agriculteurs, bénéficiaires clients et fournisseurs, entreprises privées, financeurs, associations, collectivités territoriales...), la possibilité d'une acquisition différée. La SCIC Terre Adonis assure le portage foncier, la location puis la revente du bien agricole à l'exploitant au bout de plusieurs années, le temps qu'il ait la capacité financière nécessaire à l'acquisition du foncier (entre 7 et 15 ans). Le remboursement d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est prévu dans sept ans.

Sur le territoire Estérel Côte d'Azur Agglomération, le maraîcher Maxime Rotureau porteur du projet « la Vallée d'Hortésie<sup>2</sup> », est accompagné par l'opérateur Terre Adonis. Son exploitation, l'une des rares à produire localement de l'alimentaire biologique en volume, présente un intérêt majeur pour le Projet Alimentaire Territorial d'Estérel Côte d'Azur Agglomération en raison de sa capacité à approvisionner rapidement la restauration collective du territoire. L'exploitation a pour vocation la production de légumes diversifiés de saison, tout au long de l'année, respectant en effet le cahier des charges de l'Agriculture Biologique. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération a souhaité soutenir l'installation de l'exploitant en achetant des parts dans la SCIC et en accordant une avance remboursable de 50 000€.

#### DESRIPTIF DE LA VALLÉE D'HORTÉSIE

- ~ 10,6 ha de terres agricoles, dont 6ha cultivables.
- L'ensemble des Terres est certifié Agriculture Biologique.
- Sur les 6ha cultivables, 3 types de structure d'abri de culture : 1ha de serre multichapelle en verre, 1ha de serre multichapelle à bâche, 1ha composé de 9 serres type tunnel.
- Un hangar principal de 800m<sup>2</sup> pour siège d'exploitation dont : 1 Vestiaire femme-homme, - 1 Réfectoire - 1 salle de repos - 3 chambres froides pour un volume de 300m<sup>3</sup>
- 1 hall de préparation des commandes
- Un bureau
- Local technique dédié au matériel
- Hangar de stockage
- Accès au réseau du Canal de Provence
- Digue de 1km entourant le « cœur » du site

**« Notre ambition à termes est de voir aboutir notre Projet Alimentaire Territorial »**

*« Le projet de la Vallée d'Hortésie participe à l'objectif fixé au Pacte de Gouvernance d'Estérel Côte d'Azur Agglomération en matière de développement des circuits courts et de promotion agricole. En mesure d'alimenter à terme les cantines en produits locaux frais et de saison, l'exploitation sera aussi un atout pour qu'aboutisse notre*

*Projet Alimentaire Territorial dans le respect de la loi EGALIM. Notre avance remboursable s'inscrit aussi dans le cadre des actions menées en faveur du développement économique de ce secteur », déclare Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.*

*Nous serions honorés de votre présence à l'occasion de **la visite de l'exploitation « La Vallée d'Hortésie » le Jeudi 22 juin 2023 à 17H** sur site : 685 Chemin de l'Isclé, 83520 Roquebrune-sur-Argens, en présence de Guillaume DECARD Conseiller Départemental, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération délégué à l'Agriculture et administrateur de la SCIC Terre Adonis, de Camille GONZALES Responsable RSE - SAFER PACA et Directrice déléguée au Développement à la SCIC Terre Adonis, de Maxime ROTUREAU Maraîcher exploitant de la Vallée d'Hortésie.*

<sup>1</sup> La SCIC Terre Adonis est une société coopérative d'intérêt collectif, créée en 2019 par la Safer Paca (société d'aménagement foncier et d'établissement rural), la Coopération agricole Sud et la Région. Cet outil de financement innovant permet l'installation d'agriculteurs et le développement d'exploitations agricoles sur le territoire. Par le biais de l'acquisition de parts sociales et d'apports financiers temporaires, ses actionnaires publics et privés participent activement à la concrétisation de projets d'installation, de reprise ou de consolidation d'un exploitant agricole. La SCIC devient propriétaire des terres par l'intermédiaire de la SAFER PACA et les loue au porteur de projet via un bail rural. Lorsque Terre Adonis acquiert le foncier, l'agriculteur intervient à l'acte d'acquisition en tant qu'agriculteur et paie un loyer. Il s'engage à acheter au bout de 7 à 15 ans et à apporter un minimum de 10% du montant de l'acquisition. Cette démarche permet de limiter l'endettement des exploitants ne pouvant faire face simultanément à l'achat des terres et aux investissements matériels indispensables.

<sup>2</sup> Hortésie est la fée du jardinage imaginée par Jean de la Fontaine.

### **À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération**

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'Agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'Agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia à Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes, l'Agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports et la mobilité, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 118 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'Agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](http://esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazuragglomeration](https://facebook.com/esterelcotedazuragglomeration) et [linkedin.com/company/esterel-cote-d-azur-agglomeration](https://linkedin.com/company/esterel-cote-d-azur-agglomeration)

**Estérel**  
**côte d'azur**  
AGGLOMÉRATION

#### **Direction de la Communication**

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – [communication@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:communication@esterelcotedazur-agglo.fr)

**Relations Presse : Natacha POPLINEAU**

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – 06 86 38 26 13

[n.poplineau@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:n.poplineau@esterelcotedazur-agglo.fr)